

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Pluviométrie

Du 14 Août jusqu'en fin de décade, les activités pluvio orageuses se sont poursuivies de manière ininterrompue sur tout le territoire.

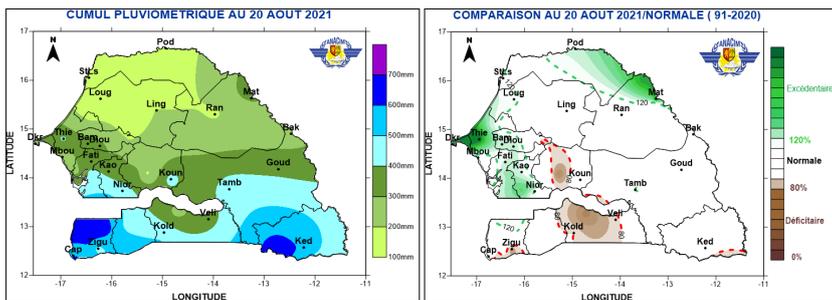
D'importantes quantités de pluie ont été reçues au Nord pendant la décade. Cependant le poste de Linguère a été faiblement arrosé avec une seule pluie durant la décade (12.6mm).

À l'Ouest c'est à partir du 14 août que l'onde s'est installée occasionnant des quantités de pluies considérables. Dans la banlieue dakaroise (Rufisque, Mbaou, Keur Massar...) les cumuls décadaires ont dépassé 200 mm. Ces bonnes pluies trouvant un sol déjà gorgé d'eau ont favorisé des inondations dans plusieurs localités de la capitale.

Le Centre et l'Est du pays ont été bien arrosés à l'image des autres parties du territoire pendant tous les jours de la décade à partir du 13 pour le Centre et du 12 pour l'Est. Les cumuls décadaires ont atteint 201.0mm à Fatick.

Au Sud les quantités reçues ont été moindres (à l'exception de Diouloulou avec 109.0mm le 18 Aout), cependant la distribution spatio temporelle des pluies a été bonne.

Durant cette décade, les besoins en eau des cultures ont été bien satisfaits sur tout le pays. Le cumul saisonnier varie entre 101.0mm à Richard Toll et 681.0mm à Diouloulou (cf. carte cumul pluviométrique). À ce jour le déficit parmi les postes suivis concernent Taïf, Malem Hoddar, Fongolimbi, Médina Yoro Foula, Vélingara, Ziguinchor, Oussouye (cf. carte comparaison). Le Centre ouest et le Nord sont excédentaires.



Bilan hydrique

Les stocks d'eau dans le sol sont partout supérieurs à 20 mm. Au Nord sur l'axe Podor-Linguère ils sont modestes et compris entre 20 et 40mm. Le centre ouest présente des stocks d'eau assez satisfaisants (autour de 40mm) Dans la zone sud les stocks sont plus importants (supérieurs à 60 mm) (cf. Carte stocks d'eau).

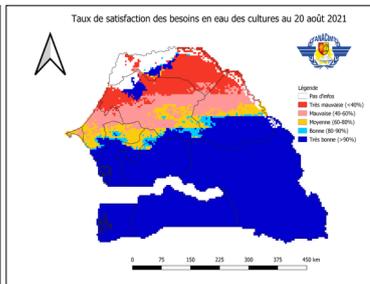
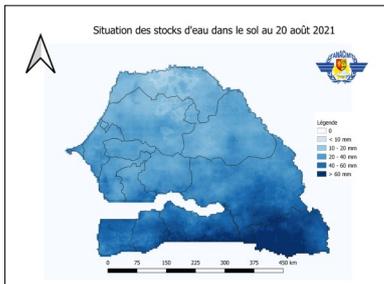
Le taux de satisfaction des besoins en eau des cultures est très bon sur la majeure partie du territoire. Cette satisfaction est moyenne pour les cultures sur l'axe Dakar-Kanel. On a une mauvaise couverture des besoins en eau des cultures dans certaines localités nord du fait de la mauvaise répartition spatiale de la pluie dans ces localités (cf. Carte taux de satisfaction des besoins en eau).

Décade du 11 au 20 Août 2021

Sommaire

- **Météo:** Décade très pluvieuse sur la façade ouest du pays
- **Hydrologie:** Augmentation des ondes de crue.
- **Agriculture:** Bonne poursuite des activités agricoles.
- **Situation phytosanitaire:** Situation calme.
- **Situation pastorale:** Pâturage disponible et accessible.
- **Situation des marchés:** Faible niveau d'approvisionnement en céréales locales sèches.

Stations	Cumul au 20 Août (mm)		
	2021	2020	Normale 1991-2020
Saint Louis	118.8	129.2	98.4
Podor	147.8	140.9	109.5
Matam	418.7	312.3	217.4
Ranérrou	191.4	263.0	230.1
Louga	163.6	306.3	131.9
Linguère	201.7	386.6	205.8
Diourbel	335.3	264.4	238.7
Bambey	345.7	287.5	251.9
Thiès	417.8	265.7	192.3
Mbour	229.6	279.5	240.4
Dakar Yoff	277.5	154.3	150.2
Fatick	385.4	445.8	281.0
Kaolack	373.5	392.4	292.1
Kaffrine	359.1	267.4	326.4
Koungheul	452.5	476.7	389.1
Nioro du Rip	459.3	463.8	414.4
Tamba	458.6	419.4	378.0
Goudiry	374.4	248.5	334.5
Bakel	287.5	301.0	318.7
Kédougou	589.9	753.0	655.5
Kolda	494.1	712.9	605.7
Sédhiou	521.9	802.9	605.7
Vélingara	351.1	485.0	466.6
Ziguinchor	473.2	1099.0	749.5
Cap Skirring	579.5	1139.0	685.4



Perspectives de la troisième décade d'Aout 2021

Durant la 3e décade, l'atmosphère sera plus ou moins humide sur le pays.

A cet effet, des épisodes pluvio-orageux d'intensités variables se manifesteront dans les zones Nord, Centre et à Dakar du 23 au 24, du 28 au 29 et le 31 aout 2021. A la date du 25 aout, des orages et pluies seront aussi probablement notés à Matam, Linguère, Dakar et Thiès.

Par ailleurs, des activités pluvio-orageuses plus marquées seront régulièrement notées au niveau des régions Sud et les localités du Saloum durant cette décade.

Cartes élaborées avec les sorties de SarraO

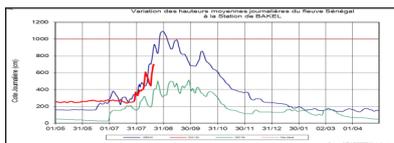
Situation hydrologique

La première onde de crue notée dans le bassin du fleuve Sénégal suite aux précipitations de la décade précédente s'est poursuivie dans le bassin du fleuve Sénégal au cours de cette deuxième décade du mois d'aout 2021.

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

FLEUVE SENEGAL A LA STATION DE BAKEL

A la station de Bakel, l'onde de crue s'est renforcée. Le niveau du fleuve est passé de 444 cm le 16 août à 690 cm le 20 août à 8h00. La tendance est à la baisse. Le maximum moyen journalier était de 682 cm le 20 août 2020.



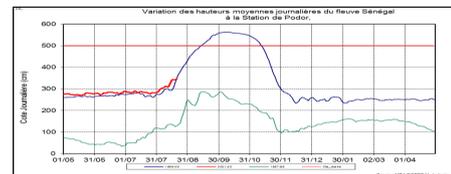
STATION DE MATAM

A la station de Matam, l'onde de crue continue sa progression. Le niveau du fleuve est passé de 472 cm le 17 août à 594 cm le 20 août à 8h00. La tendance est à la hausse. Le maximum moyen journalier était de 566 cm le 25 août 2020.



STATION DE PODOR

A la station de Podor, le niveau du fleuve est en hausse. Il est passé de 309 cm le 11 à 348 cm le 20 août 2021. Le maximum moyen journalier était de 362 cm le 20 août 2020.



BASSIN DE LA FALEME A LA STATION DE KIDIRA

A la station de Kidira, le niveau du fleuve est en hausse. L'onde de crue continue sa progression. Le maximum moyen journalier est de 348 cm à la date du 20 août 2021. Il était de 362 cm le 20 août 2020.



Situation agricole

A la deuxième décade du mois d'aout, les activités agricoles et les mises en place et cessions des intrants (semences, engrais) et du matériel agricole se poursuivent.

I - MISE EN PLACE DES INTRANTS

1.1 Semences

1.1.1 - Semences d'arachide

A Tambacounda, la mise en place des semences d'arachides dans la région de Tambacounda est à 100%. Les cessions sont à un taux de **99,78 %** soit quantité de **4 013, 25 tonnes**.

A Kédougou, la région a reçu son quota d'arachide, 200 T intégralement mis en place et vendu aux producteurs de la région.

A Thiès, les opérations de vente ont démarré dans les trois départements avec des taux de cession de cession de **95,5 %** à Mbour contre **100 %** à Thiès et **99,9 %** à Tivaouane. A l'échelle de la ré-

gion, le taux de cession est de **98,9 %**.

A Saint – Louis, l'objectif de mise en place des semences d'arachide est de 210 tonnes dont **100 tonnes** ont été mise en place dans le département de Saint-Louis, **100 tonnes** dans le département de Dagana et **10 tonnes** dans le département de Podor soit un taux de réalisation de **100 %**. Les cessions sont terminés soit **100 %** par rapport à la quantité totale mise en place.

A Kaffrine, au 31 juillet 2021 date de clôture des cessions, la région de Kaffrine a reçu la totalité de son quota de **13 570,5 tonnes** de semences d'arachide, les cessions entamées au début du mois de juin sont effectuées à hauteur de 99,54 %.

1.1.2- Semences d'espèces diverses

A Thiès : Les taux de mise en place à l'échelle régionale sont de **93,7 %** pour le sorgho contre **95,5 %** pour le niébé alors qu'il est de **100 %** pour le maïs compte non tenu du département de

Situation agricole (suite)

Thiès. Pour les taux de cession, ils sont respectivement de **86,5 %**, **93,7 %** et **75,9 %** pour le maïs, le sorgho et le niébé.

1.2 – Engrais

A Thiès : Pour ce qui est des engrais, selon le planning de mise en place reçu du MAER, la région doit recevoir **1 330 T** de **6-20-10**, **650 T** de **15-10-10**, **150 T** de **15-15-15** et **500 T** d'**Urée**. A ce jour, seules deux formules d'engrais sont mises, il s'agit du **6-20-20** à **94,5 %** dans le département de Tivaouane, à **59 %** dans le département de Thiès et **59,4 %** dans celui de Mbour et de l'Urée mise en place à **7,5 %** dans le département de Mbour.

Par contre, la région a déjà reçu son quota de **400 T** d'engrais BIO (liquide) dénommé GREEN OK. En effet, en ce qui concerne les engrais organiques, le MAER a pris l'engagement de leur consacrer (pour la première fois) **10 %** de la subvention en engrais tous types confondus. De plus, le Fournisseur d'engrais organique solide subventionné à 80 % par l'Etat a déjà reçu son planning de mise en place dans les différentes communes de la région.

A Saint – Louis : A cette date, les objectifs de mise en place sont de **11 670 Tonnes** toutes formules confondues. Pour l'urée, **1489.1 Tonnes** ont été mises en place soit un taux de réalisation **17,16 %** dont **40 Tonnes** cédées soit **2.69%**. Pour le 15-15-15, **245 Tonnes** ont été mises en place soit un taux de réalisation de **100%** dont **102 Tonnes** cédées soit **41.6%**.

A Kédougou : les engrais 6-20-10 et triple 15 sont disponibles à 98 %. L'engrais urée est mis en place à un taux de 84 % du quota prévu. Les opérations de vente sont en cours avec un taux de cession actuel de 66 % pour l'urée, de 89% pour le 6-20-10 et 84 % pour le triple 15.

A Kolda, la région, la mise en place des formules d'engrais est en cours, et les cessions ont déjà démarré. Cependant, le rythme de mise en place des formules d'engrais 15 – 15 -15, 15-10-10 & urée est encore lent.

DYNAMIQUE DES SEMIS

A Tambacounda, Premiers semis : l'arachide stade Floraison, ramification, le maïs stade de début floraison, le mil stades Tallage, le riz stade début tallage, le sorgho stade début montaison.

Deuxième vague de semis : l'arachide stade 6 feuilles, le maïs stade 4 à 5 feuilles, le mil stades de 6feuilles, le Riz Plantule, le sorgho stade 4 feuilles.

Troisième vague de semis : l'arachide stade levée, le maïs stade levée, le niébé stade levée.

A Kédougou ; les trois vagues de semis connaissent un bon développement végétatif.

A Kaffrine, les semis précoces de mil et d'arachide sont respectivement au stade d'épiaison et de formation des gousses. En plus de ces derniers, trois vagues de semis sont conduites à l'échelle régionale :

pour la première vague, le mil, le maïs, le riz et le sorgho sont stade de montaison, l'arachide au stade de gynophorisation et le niébé au stade fructification.

pour la deuxième vague, les différentes cultures sont phase de croissance.

pour la troisième vague, les semis entamés le 1^{er} août sont bouclés, les cultures sont au stade plantules.

Les opérations de semis vont se poursuivre jusqu'en septembre avec les cultures de diversification comme la pastèque.

A Thiès, la première vague de semis de l'arachide est au stade floraison, le mil est au stade tallage - montaison, le niébé est de stade de formation feuilles – ramification et le sorgho est à semis – levée.

A Saint – Louis : Les stades de développement des cultures sont hétérogènes. Ils varient entre le semis et le tallage pour le riz irrigué, en phase de croissance végétative pour les autres spéculations irriguées et le semis et la levée pour les cultures pluviales dont le mil, l'arachide, le niébé, le béréf, etc.

Dans le département de Dagana, les récoltes de Manioc correspondant à la plantation de l'année dernière sont en cours, et la plantation de cette année a démarrée dans les zones de Mbane Ngnith et Keur Mbaye. Les récoltes de Patate sont aussi en cours.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette décade est relativement calme, compte tenu des faibles signalisations faites par nos collègues et les producteurs, sur le terrain. Les signalisations ont été faites sur les punaises, Nezara viridula et la chenille poilue du niébé, Amsacta moloneyi. Notons par ailleurs que cette semaine a été particulièrement pluvieuse, ce qui expliquerait le faible nombre de ravageur.

I/LA PUNAISE

La Base de Notto est confrontée à des dégâts de punaises, durant cette semaine, sur culture de pastèques, avec 150 ha infestés à Samkédji et Raffo. L'intervention d'une UPV a été salutaire, pour les cultures de pastèques à Samkédji 150 ha infestés dont 30 ha traités et 150 ha infestés, dont 40 ha traités, à Raffo, département de Mbour. Du Fenical 500 CE, a été utilisé, durant ces applications

II/LA CHENILLE DU NIEBE

Dans la région de Louga, département de Kébémér, à Ndélèr Diop, Ndélèr Ndiaye, Lindiam et Bari diam, Le niébé est au stade plantule. Les larves sont aux stades L1 et L2 et commencent à se nourrir du parenchyme des feuilles, en induisant une diminution de l'activité de photosynthèse. La riposte sur ces ravageurs est faite avec du Fenical 500 CE sur 300 ha infestés, pour 800 ha prospectés.

RECOMMANDATIONS

Sur Amsacta moloneyi, continuer les prospections et interventions phytosanitaires, attirer les Adultes de la chenille poilue du niébé vers les lumières pour qu'elles tombent dans l'eau savonneuse et meurent, surveiller les pontes pour intervenir précocement sur les néonates encore très sensibles aux pesticides, une nébulisation du produit permettrait de tuer les néonates.

Situation pastorale

I. La Situation Alimentaire et état du cheptel

1. Etat des pâturages

Les pâturages reverdisent de plus en plus suite à la bonne pluviométrie. Le stade de développement de l'herbe est dans une phase satisfaisante avec partout une très bonne levée. Les pâturages sont disponibles et accessibles à tous les animaux (petits et gros ruminants).

2. Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux reste satisfaisant l'ensemble.

3. Abreuvement du bétail

Avec les pluies enregistrées les mares et marigots se sont bien remplis et prennent le relais des puits et forages pour l'abreuvement du bétail.

4. Mouvement du bétail

Avec les fortes précipitations enregistrées avec une bonne répartition dans l'espace, beaucoup de transhumants sont de retour et certains sur le chemin du retour.

II. Situation zoo-sanitaire

Durant la deuxième décade du mois d'août 2021, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Chefs des Services régionaux de l'Elevage et des Productions animales de *Saint-Louis, Ziguinchor, Sédiou, Louga et Kaffrine* ont rapporté des suspicions de : peste des petits ruminants, pasteurellose chez les espèces bovine, caprine et ovine, gourme, distomatose, dermatophilose, entérotoxémie, fièvre aphteuse, botulisme, péripneumonie contagieuse bovine, clavelée, coccidiose, cowdriose, dermatose nodulaire contagieuse bovine, salmonellose.

Au total, cinquante-deux (52) foyers de maladies ont été rapportés.

Les mesures prises pour lutter contre ces maladies sont le traitement des plaies, l'antibiothérapie, le déparasitage, la vitaminothérapie, la vaccination et la sensibilisation.

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

L'installation de la végétation se poursuit normalement dans la partie sud du territoire national (Casamance, Kédougou et Tambacounda) à la deuxième décade du mois d'août avec des valeurs élevées du NDVI. Ces valeurs restent faibles au nord, au centre ouest du pays ainsi que sur une partie du littoral (Figures 1a, 1b et 1c). Comparées à l'année 2020, ces valeurs du NDVI sont plus faibles particulièrement au niveau des régions de Saint Louis, Louga, Thiès, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine ainsi que le département de Bakel. Cependant, elles sont plus importantes au sud et sud-est du pays (Figures 1d, 1e et 1f).

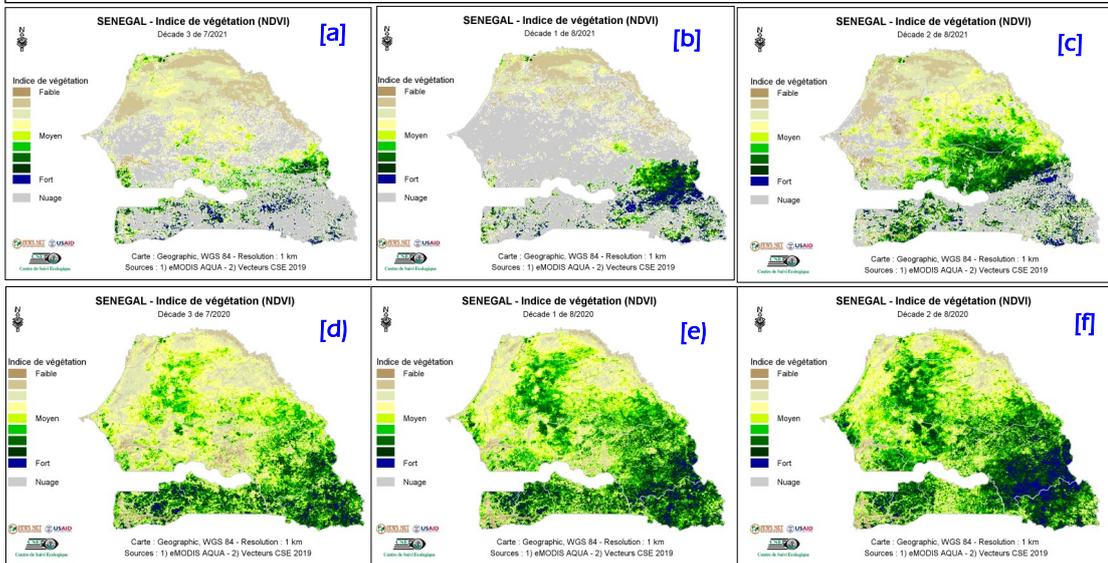


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décade du mois de juillet, (b) la première et (c) la deuxième décade du mois d'août 2021 en comparaison avec les valeurs de l'année 2020 aux mêmes décades (d), (e) et (f) respectivement.

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

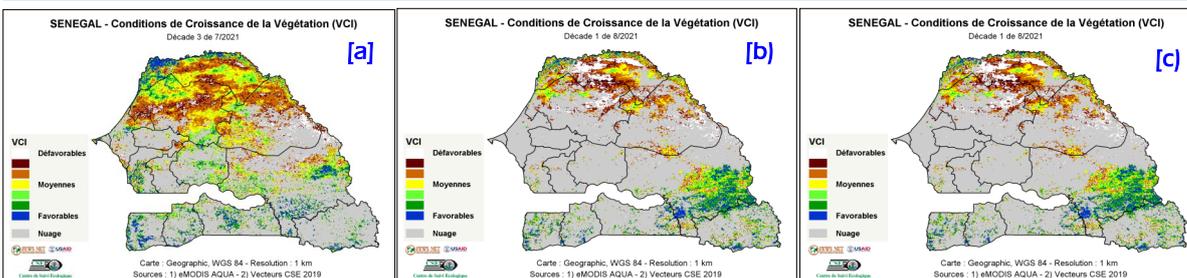


Figure 2 : Cartes du VCI (a) à la troisième décade du mois de juillet, (b) à la première et (c) à la deuxième décade d'août 2021

Situation des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

La faiblesse des offres des produits locaux secs se poursuit dans les marchés ruraux de collecte. L'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) et majoritairement de riz et maïs importé et de légumes locaux de grande consommation (oignon local et pomme de terre local). Les marchés de bétail sont bien approvisionnés en sujets de qualité.

II – Fonctionnement des marchés

Les marchés ruraux (collecte, consommation) ont fonctionné timidement, tandis que ceux urbains ont enregistré une affluence normale. Les marchés à bétail fonctionnent correctement avec une faible affluence.

III – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **270F** CFA/kg (mil souna), **272 F** CFA/kg (sorgho), **260 F** CFA/kg (maïs). Au cours des deux dernières décades, les prix ont connu des variations légères. Les variations décennales par céréale s'affichent respectivement comme suit : **+5%, +3%, +2%**. La comparaison annuelle indique de faibles baisses : mil (**-9%**) et une hausse pour le sorgho (**+3%**) et le maïs (**+4%**). Les variations quinquennales du mil et du maïs sont plus significatives avec des hausses de : mil (**+19%**), sorgho (**+5%**), maïs (**+21%**)

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **317 F** CFA/kg est supérieur à ses valeurs par rapport aux deux dernières décades de **6%** et par rapport à la période de référence quinquennale de **10%**.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **332 F** CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), **450 F** CFA/kg (riz brisé importé parfumé), **243 F** CFA/kg (maïs). Les comparaisons indiquent une relative stabilité décennale, de légères variations annuelles : riz non parfumé (**+4%**), riz parfumé (**-2%**) et maïs (**+8%**) et quinquennales : riz non parfumé (**+14%**), riz parfumé (**+10%**) et maïs (**+9%**).

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **578 F** CFA (niébé), **340 F** CFA (arachide coque), **767 F** CFA (arachide décortiquée). Les faibles fluctuations observées par rapport au décade précédente se présente comme suit : **+ 3%** (niébé), **+4%** (arachide coque) et **- 6%** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des variations moyennes : **- 29%** (arachide coque), **- 10%** (arachide décortiquée) et **- 5%** (niébé). La comparaison quinquennale indique des hausses de **+16%** (arachide coque), **+ 25%** (arachide décortiquée) et une baisse du prix du niébé (**- 7%**).

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **250 – 550** » F CFA/kg (oignon local), « **375 – 700** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **358 F** CFA/kg, **526 F** CFA/kg, soit de faibles variations de **+ 6%** (oignon local) et de **+9 %** (pomme de terre local) par rapport aux deux dernières décades. La comparaison annuelle indique des baisses de **-30%** (oignon local), **- 1%** (pomme de terre local).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **105 000 – 475 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **47 500 – 190 500** » F CFA/tête pour les ovins, « **17 500 – 46 500** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **249 500 F** CFA, **103 800 F** CFA, **35 100 F** CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations décennales de (**-16%**) chez les bovins, (**-11%**) les ovins et (**-1**) les caprins. En revanche la comparaison quinquennale indique d'importantes variations de hausse pour les bovins (**+10%**), ovins (**+44%**) et caprins (**+17%**).

IV – Perspectives : La troisième décade du mois d'août serait caractérisée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens dans les marchés urbains pour les produits locaux. L'affluence dans les marchés devrait de plus en plus s'affaiblir. Toutefois, les stocks des céréales importées (riz, maïs) seront satisfaisants sur l'ensemble du territoire national. Par conséquent les prix des céréales sèches vont poursuivre leur ascension.

Recommandations générales

- S'informer sur les prévisions météorologiques pour une meilleure planification;

- Promouvoir les bonnes pratiques agricoles et les méthodes de lutttes physiques et mécaniques par les producteurs pour une gestion intégrée des déprédateurs;

- Former les acteurs sur les techniques de prospections, de traitement en UBV (Ultra Bas Volume), en suivi environnement en vue de se préparer à une invasion acridienne;

- Au niveau paysan, diagnostiquer la présence de ravageurs sur les plantes.

- Inciter les producteurs à faire des stocks de produits vivriers pour faire face à la soudure.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole(Direction de l'Agriculture, Direction de la Gestion de la Planification des Ressources en Eau, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, Comité National du CILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Environnement, Direction Générale Santé et à la presse...